

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 1

Artikel: Études tactiques pour l'instruction dans les camps
Autor: Ambert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 1. Lausanne, le 1^{er} Janvier 1866. XI^e Année.

SOMMAIRE. — Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps par le général Ambert. — Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milices. — Bibliographie. — Nouvelles et chronique.

ETUDES TACTIQUES POUR L'INSTRUCTION DANS LES CAMPS. (1)

L'auteur de l'important ouvrage que nous désirons faire connaître à nos lecteurs avait été chargé par M. le maréchal Randon, ministre de la guerre de S. M. l'empereur Napoléon III, de rédiger un travail qu'on aurait intitulé: *Emploi de la cavalerie dans les camps d'instruction*.

« J'ai d'abord, dit l'auteur, entrepris cette étude au point de vue de la cavalerie exclusivement; mais après de laborieuses recherches et de sérieuses réflexions, j'ai plus que jamais reconnu cette vérité: *L'emploi d'une arme est subordonné le plus souvent à sa combinaison avec les autres*.

« J'ai donc eu recours à l'étude de la tactique des trois armes; mais là encore j'ai été arrêté.

« La méthode synthétique me conduisait à prendre dans les ouvrages d'art militaire, connus déjà d'un grand nombre d'officiers, des principes plus ou moins abstraits appuyés sur des faits examinés très superficiellement.

« Au contraire, par la méthode analytique, je pouvais méditer

(1) 1^{re} série: Zorndorf (1758), Austerlitz (1805), suivie d'un aperçu des modifications que les inventions modernes peuvent apporter dans la stratégie et la tactique par le général baron Joachim Ambert, ancien officier d'ordonnance des maréchaux Soult et Randon. — 1 vol. grand in-8°, de 560 pages, avec un atlas de 21 planches par le lieutenant Allaire. — Paris, librairie Dupont, 1865.

certaines batailles où la cavalerie a joué un grand rôle, faire revivre les circonstances qui les avaient amenées et pénétrer dans les détails des manœuvres.

« Cette dernière méthode était préférable.

« Suivie par l'archiduc Charles et par Jomini pour l'étude de la stratégie, elle eut un plein succès.

« Ce que Jomini et l'archiduc Charles ont fait pour une campagne, je le fais pour une bataille. Non content de la connaître au point de vue historique et au point de vue stratégique, je descends aux détails tactiques. Les rapports des divers corps, les cartes manuscrites, les documents même de l'ennemi me permettent de retrouver toutes les manœuvres, toutes les évolutions et jusqu'aux moindres mouvements de chaque fraction.

« Un tel travail sera infaillible pour arriver progressivement à la connaissance la plus parfaite des manœuvres de la cavalerie sur les champs de bataille; il leur donne une clarté et une vérité mathématiques que l'on ne pouvait obtenir avec la méthode synthétique.

« Le rôle d'un régiment, les évolutions qu'il a exécutées sont parfaitement définies et précisées depuis le commencement de l'action jusqu'à la fin.

« Si Jomini ne demande qu'une série de dix campagnes pour présenter l'application de toutes les maximes de guerre possibles, ne sommes-nous pas en droit d'espérer que l'analyse d'un certain nombre de batailles fera retrouver d'une manière parfaite toute la tactique de l'Empire?

« L'étude des batailles détruira ce préjugé trop répandu et qui fait croire que la cavalerie ne manœuvre pas en guerre. Sans doute elle n'exécute pas des évolutions compliquées et de parade; mais on ne saurait la manier sans avoir recours aux ploiements et aux déploiements, aux marches en bataille et en colonne, aux changements de front et aux passages d'une ligne à l'autre.

« On verra que partout et toujours la cavalerie a eu son utilité. En se rendant un compte exact de la manière dont elle a été employée avec succès, on aura la preuve que la charge n'est pas l'unique mode d'emploi de la cavalerie; on rencontrera de nombreuses circonstances où la cavalerie, par sa présence seule, joue un rôle pour ainsi dire *passif*, mais non pas *inutile*; nous pourrions presque dire un rôle *expectatif*. Masquer des manœuvres importantes de l'infanterie et donner ainsi le change à l'ennemi; relier les différentes lignes entre elles et celles-ci aux réserves; soutenir l'artillerie; combler dans l'ordre de bataille un vide peu considérable, conséquence des manœuvres de l'engagement; servir de contre-poids en profitant de la

rapidité de sa marche pour rétablir l'équilibre détruit sur un point ou rompre celui de l'adversaire, tels sont les principaux modes d'emploi de la cavalerie ; ce ne sont pas les seuls.

« Du rôle de la cavalerie en campagne à son emploi dans les camps, il n'y a qu'un pas. »

La tâche que s'est ainsi donnée l'auteur a été pleinement remplie. La bataille de Zorndorf, une des plus remarquables de Frédéric-le-Grand dans sa belle lutte contre les Autrichiens, les Français, les Suédois et les Russes coalisés, a été étudiée avec grand soin et dans tous ses détails. La bataille d'Austerlitz, chef-d'œuvre tactique de Napoléon et de la grande armée, succède à celle de Zorndorf, et sert à un savant parallèle entre les méthodes des deux grands capitaines.

« Une bataille, a dit Napoléon dans ses mémoires, est une action « dramatique qui a son commencement, son milieu et sa fin.

« L'ordre de bataille que prennent les deux armées, les premiers « mouvements pour en venir aux mains, sont l'exposition ; les contre- « mouvements que fait l'armée attaquée forment le nœud, ce qui « oblige à de nouvelles dispositions et amène la crise d'où naît le « résultat ou le dénouement. »

Partant de cette idée, l'auteur divise chacune de ces batailles en trois *périodes* ; ses 2^e et 3^e périodes sont divisées chacune en deux *moments*, pendant chacun desquels il examine tour à tour l'aile droite, le centre et l'aile gauche. Ainsi tous les événements d'une bataille passent à l'analyse avec méthode et en bon ordre. Des chapitres à part renferment les réflexions et les enseignements qu'on peut tirer du récit des faits, entr'autres des applications de ces batailles aux manœuvres du camp de Châlons. Les derniers chapitres sont consacrés à l'examen des modifications que les engins modernes peuvent apporter à la tactique et à la stratégie.

On ne saurait remercier trop vivement M. le général Ambert d'un travail aussi consciencieux et aussi utile. Ecrit avec précision et clarté, orné d'une riche érudition, sa lecture offre un charme tout particulier ; elle instruit sans effort et présente sous les traits les plus affables une matière souvent aride.

Ce premier volume sera suivi de cinq autres, formant en tout cinq séries de 17 batailles de Frédéric, de la République et de l'Empire. Un sixième et dernier volume résumera les faits et les principes des précédents.

On voit que le programme complet du général Ambert est grandiose, vraiment digne d'un talent et d'un zèle tels que les siens et de la patience d'un bénédictin. Si les volumes annoncés restent à la hauteur de celui déjà paru — et il n'y a certes aucune raison d'en douter,

au contraire — le général Ambert aura élevé un beau monument à l'art militaire de notre temps, ainsi qu'à sa propre gloire.

Toutefois, et dans notre vif désir de posséder au plus tôt la suite d'une œuvre qui débute aussi brillamment, nous avouons que nous ne craindrions pas de la voir se réduire à des proportions plus restreintes.

L'étude pour l'étude elle-même a sans doute un grand attrait, mais il faut aussi savoir une fois en finir et sacrifier les jouissances qu'elle offre aux applications qu'on peut en retirer.

Plusieurs batailles que M. le général Ambert se propose d'analyser ultérieurement ne sauraient plus rien apprendre, au point de vue tactique, aux militaires de nos armées actuelles. Ce sont celles de Frédéric-le-Grand. Une seule suffisait comme introduction aux batailles de l'Empire, et pour faire bien mesurer les progrès réalisés au commencement de notre siècle. L'examen détaillé des autres n'offre qu'un intérêt historique, et surcharge outre mesure l'étude spéciale de la tactique.

Nous comprenons l'écueil sur lequel a donné M. le général Ambert. Admirateur fervent, presque autant que nous-mêmes, des principes de Jomini, le général Ambert nous paraît s'être trop épris en outre de la méthode de l'illustre stratège, et n'avoir pas suffisamment distingué les variantes qu'elle comportait. Que voulait Jomini quand il débuta par son remarquable *Traité des grandes opérations*? Prouver que les principes fondamentaux de la guerre, ceux qui constituent, à proprement parler, la base de l'art militaire, la *stratégie*, ont existé de tout temps; pour cela il a comparé deux époques différentes au point de vue de la tactique et de la constitution des armées; d'où il a tiré le fameux chapitre VI de son *Traité*, qu'il n'a fait que développer plus tard dans le *Précis*.

M. le général Ambert n'étudie, au contraire, que la *tactique*, dit-il. Or il n'y a pas besoin de plusieurs volumes pour nous apprendre que la tactique de Frédéric est inapplicable aujourd'hui, et que s'il est bon sans doute que des professeurs la connaissent à fond, s'il est intéressant pour tout militaire d'en avoir quelques notions, il serait regrettable qu'on en remplit la tête de tout officier appelé à des camps d'instruction. L'ordonnance actuelle est suffisamment riche pour qu'on ne la complique pas de comparaisons avec des ordonnances surannées. Après Frédéric on remonterait à Turenne, et ce ne serait peut-être pas moins utile, pour des Français surtout; puis à Gustave-Adolphe. On n'en finirait plus; où s'arrêterait-on? Les différences d'armement et d'organisation entre les troupes du Grand-Frédéric et celles de nos jours sont telles — et M. Ambert les expose très bien lui-même dans son chapitre V — qu'il n'y a guère plus de profit à étudier la tactique

prussienne du siècle passé que celle de la légion romaine ou de la phalange grecque. Il n'y aurait certes pas besoin de la brillante érudition de M. le général Ambert pour établir aussi d'ingénieux rapprochements entre ces formations antiques et les nôtres, et fournir matière à cent volumes au lieu de six. En conséquence nous croyons que des études *tactiques* devraient se borner aujourd'hui aux guerres de l'empire. Grâce aux progrès actuels elles sont déjà suffisamment distancées pour avoir l'autorité de l'ancienneté; elles sont assez variées pour fournir d'excellents types dans tous les genres.

Quoiqu'il en soit, M. le général Ambert peut bien être persuadé que s'il joint aux batailles annoncées de la république et de l'empire celles de Frédéric encore, ce n'est pas nous qui nous plaindrons, car ces dernières auront toujours leur mérite spécial au point de vue de l'histoire d'une des plus brillantes époques de l'art de la guerre, surtout décrites avec le charme que sait leur donner la plume de l'honorable général français.

En attendant les volumes promis, nous ferons prochainement connaître plus en détail à nos lecteurs quelques pages de celui que nous avons l'avantage de posséder.



PARALLÈLE ENTRE LES ARMÉES PERMANENTES ET LES ARMÉES DE MILICES. (1)

La question des armées de milices préoccupe les esprits plus que dans aucune autre époque. Quelques états de l'Allemagne semblent désirer une modification de leur système militaire actuel dans une direction plus en rapport avec les armées de milices. La Grèce fait étudier les institutions militaires suisses pour voir si elle ne pourrait pas les adapter à son état actuel. L'ancien président de la Confédération et éminent directeur du département militaire, M. Stämpfli, faisait, il y a quelques semaines, dans le Congrès international de Berne, un rapport sur le système existant en Suisse, rapport entièrement favorable à notre organisation. M. Vandewelde, officier supérieur belge, combattait ses conclusions et cherchait à établir dans un discours détaillé la supériorité des armées permanentes.

Quelques officiers étrangers furent chargés par leur gouvernement, lors de notre dernier rassemblement de troupes, d'y assister, pour transmettre ensuite le résultat de leurs observations.

(1) Ce mémoire de M. le major fédéral de Perrot, instructeur d'artillerie, a été lu à la récente réunion de Lausanne où sa publication a été décidée. C'est avec grand plaisir que nous le mettons sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, quoique nous soyons très éloigné de partager la plupart des vues de l'auteur. *Réd.*